

Action sociale : un appel à candidatures pour renouveler la gouvernance du CIAS de Thonon Agglomération

À la suite des élections communautaires, le conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale de Thonon Agglomération (CIAS) va être renouvelé. Il est composé, à parité, d'élus communautaires et de **membres d'associations participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social** dans les communes du territoire. Un appel à candidatures est ainsi lancé auprès de ces associations. Les personnes retenues seront alors nommées par le Président de Thonon Agglomération – lui-même étant Président de droit du CIAS.

Parmi ces personnes, doivent figurer obligatoirement et au minimum :

- un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales,
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département,
- un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Lesdites associations doivent présenter une liste comportant au moins trois personnes (sauf impossibilité dûment justifiée). Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune. Les listes devront être reçues **entre le 15 et le 30 avril 2026 au plus tard** :

- sous pli recommandé avec accusé de réception à : Monsieur le Président - Centre intercommunal d'action sociale de Thonon Agglomération - Impasse de Thénières - 74140 Ballaison
- ou par courriel à : cias-accueil@thononagglo.fr